Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Institut de Beauté LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes Diplôme International Cidesco

Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

Chuard & Francoz

Réparation meubles anciens

Décoration

Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35

Ecole de voga Anne Brugger



Centre d'Education psychosomatique Hatha Yoga - Pratiques Zen Clarens - Lausanne - Genève - Bienne

Nouveaux cours pour débutants

Leçons d'essai pratique (Fr. 10.—): du lundi 20 au jeudi 23 septembre. Places limitées, s'inscrire d'avance. Renseignements (horaires), documentation et inscription pour la leçon d'essai pratique,

par le Secrétariat central, 2, rue des Terreaux, 1814 La Tour-de-Peilz, tél. (021) 54 08 09 Le Hatha Yoga est un moyen d'acquérir le calme et la stabilité intérieure. Il vous aidera, entre autres :

entre autres :

à vous concentrer,
à ne plus avoir d'insomnies,
à équilibrer votre système nerveux,
à régulariser votre digestion,
à rajeunir tout votre organisme,
à découvrir vos possibilités pour une vie

a decouvrir vos possibilités pour une vie réussie. La pratique du yoga favorise l'épanouisse-ment de la personnalité; le but visé est la réalisation du soi profond dans sa manière d'être dans le monde. (Les cours pour avancés débutent le 27 sep-tembre 1971.)

DANS DES LOCAUX NOUVEAUX, RÉNOVÉS, AGRANDIS. POUR MIEUX VOUS SERVIR

A. J. Benoit S.A.

PRÉSENTE SA NOUVELLE COLLECTION AUTOMNE-HIVER



MADAME M. HUTIN

LA PROTECTION CIVI EN SUISSE ROMANDE



LA PHYTOTHERATHRIE

Le soin du cheveu par les plantes

Pour conserver votre plus belle parure... Apprenez à soigner votre chevelure

Traitements, conseils et vente :

Parfumerie LEUTHOLD

Coiffure Michel CHAPOU

Coiffure Ernest ZACH

Coiffure ROCHAT

Confédération 8

Vieux-Collège 10

Malagnou 62

Rue du Stand 46

FRAISSE Cie

TEINTURERIE GENÈVE

Magasins: Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21

Magasin et usine : Rue de Sant-Jean 53

Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

le gaz est indispensable

Une enquête récemment menée par un institut spécialisé l'a con-firmé : la grande majorité du peuple suisse approuve la défense na-tionale. Et, comme la défense nationale englobe la protection ci-vile, les personnes interrogées devaient également donner leur opinion à ce sujet. Les réponses à cette question précise révèlent que la protection civile est jugée né-cessaire par presque tout le monde... mais que près de la moitié doute de l'efficacité de cette pro-tection dans son état actuel. Si l'on peut se réjouir de ce que la nécessité de la protection civile soit ainsi reconnue, on peut s'étonner du doute qui est marqué quant à son efficacité, et se de-mander sur quoi s'appuie cette opinion. S'agit-il d'une appréciation touchant à la structure suisse de la protection civile, au potentiel physique du personnel affecté obliyatonement, au matériel d'intervention ou encore au mode d'instruction ? gatoirement.

Toutefois, et plutôt que d'envi-sager tel ou tel des points ci-des-sus qui expliquerait éventuellement certaines réticences, il apparaît que notre population n'est pas suf-fisamment renseignée au sujet de l'état de préparation actuel de la protection civile, et des efforts incessants qui sont faits pour la rendre efficace. Par ailleurs, et partant de l'idée que cette nouvelle institution doit tenir compte des expériences faites depuis sa mise en application — le 1er janvier 1963 — les conceptions de base sont remises sur le métier.

17 000 PERSONNES DÉJA INSTRUITES Tout ceci étant, il est donc in-

dispensable de faire périodique-ment le point, et la Commission romande d'information PC a entrepris à cet effet une enquête dans les cantons d'expression française.

Enquête qui marque naturellement des différences ici et là, mais qui — dans son ensemble — donne la meilleure impression, cela d'autant plus qu'en Romandie l'accent est mis toujours davantage sur l'intervention de la protection ci cas de catastrophe naturelle ou industrielle, la pire des catastrophes, celle du conflit armé piètant naturellement pas négligée n'étant naturellement pas négligée pour autant.

En ce qui concerne en premier lieu le nombre de personnes instruites, on constate qu'il atteint actuellement 17 000, dont plusieurs centaines de femmes engagées volontairement. Plusieurs centres Volontariemient. Prusieurs centres d'instruction sont en pleine action à Bernex (Genève), à Sugiez et à Sierre, alors qu'ailleurs des projets sont à l'étude ou en voie de réalisation. A noter que, suivant les cantons, ces centres sont animés par des instructures professionnels par des instructeurs professionnels ou par des instructeurs volontai-res, mais que partout les intéres-sés mettent tout en œuvre afin de placer la protection civile dans son véritable cadre, c'est-à-dire le cadre « civil ». A noter aussi que la formation des cadres a été entre-prise sur une large échelle, et que le nombre de ceux-ci s'élargit ré-gulièrement, et dans les divers secteurs auxquels il faudra ajouter gulierement, et dans les divers secteurs auxquels il faudra ajouter très prochainement celui des « sans-abri », le problème des chefs de gardes d'immeubles de-vant être revu.

DES ABRIS POUR 640 000 PERSONNES

Comme on le sait, la construction d'abris est obligatoire, suivant des règles très strictes, qu'il s'agisse de bâtiments locatifs, s'agisse de bâtiments locatifs, commerciaux ou industriels. Quant aux établissements hospitaliers, ils sont aussi tenus de prévoir des hôpitaux souterrains. A l'heure ac-tuelle, et pour ne tenir compte que des cantons romands et du Jura bernois, le nombre de places pouvant être mis à disposition de la population dans des abris est d'environ 640 000. La construction des diverses installations pour les be-soins des formations de la protection civile: postes de commande-ments, postes sanitaires, locaux d'attente pour le personnel ou pour le matériel est très poussée, de même que l'aménagement de points d'eau pour l'extinction.

Enfin, la mise sur pied des or-ganismes de protection d'établis-sements (OPE) à laquelle sont assements (OPE) à laquelle sont as-treintes toutes les entreprises ayant des effectifs de 100 person-nes et plus — mesure qui doit as-surer la survie de la population, et dont l'incidence économique est très grande — retient particulière-ment l'attention des responsables de la PC. Il en est de même pour les établissements hospitaliers qui doivent aussi avoir un OPE. Quant doivent aussi avoir un OPE. Quant du matériel mis à disposition, il est, de l'avis des spécialistes suisses ou étrangers, remafquable, quel que soit le secteur envisagé.

Si l'on ajoute à tout ceci que dans plusieurs cantons ou ville un plan d'alarme-catastrophe est déjà mis sur pied — à Genève, un héli-coptère fait partie de l'organisation de la PC — il est bien permis de dire que la protection civile en Suisse romande a atteint un stade de préparation qui, déjà, la rend propre à intervenir si les besoins s'en font sentir. Etant bien entendu que cette organisation ne doit cesser de se développer, en effectifs, en matériel et dans le domaine de l'instruction du personnel et

(Communiqué de la Protection civile.)



Votre aide permet de poursuivre la lutte

Tuberculose

Aide suisse aux tuberculeux 10 - 12739 Lausanne

SUPERBA, EMBRU, ÉLITE, DUNLOPILLO les grandes marques ne sont pas chères! voyez DAMON-LITERIE arouge, 8, rue des Moraines, I. 420838.

Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi toute la journée. Stationnement privé